



Mutuelle / Prévoyance



Lors du CSE de Juin 2021, nous avons appris que Gras Savoye ne serait pas reconduit l'année prochaine. 2 sociétés étaient en concurrence avec Gras Savoye : G... et V.... . Aucune information à propos des modalités de remboursement ne nous ont été communiquées. Nous ne pouvons pas vous indiquer encore le nom de la société retenue pour le moment mais ce ne sera pas G

Déménagement Sophia et Manhattan

Le site de **Sophia déménagera à partir de la mi-Septembre 2021.**

Concernant le site de Latitude (paris La Défense), ce sera au 1^{er} trimestre 2022. **S3i** continue à se battre et porter vos revendications pour que ce déménagement se passe dans les meilleures conditions et que ce nouvel accueil soit au niveau attendu (parking, transports, facilité, confort,....). Écrivez nous vos suggestions et recommandations.

Enquête sur la politique Sociale

Voici les conclusions suite à l'enquête demandée par le CSE et menée par le cabinet Sextant :

- Une politique de formation à 2 vitesses : périodes courtes avec un grand nombre de bénéficiaires en région, périodes plus longues avec moins de bénéficiaires sur IDF.
- Des niveaux de salaires incohérents entre Cyber et IM et des amplitudes contrastées (au sein parfois d'un même coefficient) selon les divisions en raison principalement de leur composition et leur taux d'encadrement.
- Des primes d'objectif nettement plus faibles en 2020 qu'en 2019 avec des objectifs très souvent inatteignables.
- Beaucoup moins de salariés augmentés en 2020 vs 2019 – 7% des salariés présents depuis 2016 n'ont pas eu d'augmentation – Constat d'une baisse des promotions.
- Une augmentation moindre des salaires chez les femmes celles ci ont été néanmoins plus nombreuses à être augmentées, ce qui démontre une volonté de recadrage en nombre mais malheureusement semble t-il à budget constant, l'entreprise se doit d'être plus dynamique et volontaire pour tendre vers une égalité des salaires de nos collègues féminines.
- **Cette expertise détaillée pointe de nombreux problèmes restants à régler sur l'évolution de nos collègues (salaires, promotions, égalités, formation évolutives,**)
(Scannez le QR Code pour y accéder – Nécessite un mot de passe disponible auprès de vos élus S3i : contact@s3i-france.com)



Pour retrouver des informations complémentaires, connectez-vous sur notre site Internet : <http://www.s3i-france.com>

Abonnez vous à notre Newsletter : <http://www.s3i-france.com/nous-contacter>
Pour nous contacter : contact@s3i-france.com



Un retour sur le CSE de Juin 2021

M1 -> Salariés en heures :

Sur 87 salariés encore en modalité M1, 55 ont décidé de changer pour passer à la modalité Salariés heures.

Télétravail : un accord a été signé pour toute l'UES, ce qui implique qu'il remplacera tous les accords en vigueur. **S3i**, absent de cette négociation car pas suffisamment portée par vos voix lors des dernières élections, n'a pas pu défendre vos revendications et vos soucis de coût du télétravail, l'accord est minimaliste.

Points retraite : de nombreuses erreurs sont présentes dans les déclarations auprès de Klesia (particulièrement l'année 2019).

Direction et Klesia se rejettent la balle - Une expertise est en cours, nous vous informerons au fur et à mesure sur notre site. Petite consolation, le problème n'est pas encore réglé collectivement et doit l'être, mais tout salarié partant en retraite et se faisant connaître a une reconstitution individuelle correcte faite.

Billetterie Cinéma : Au regard des économies de gestion du CSE et des dépenses moindres en 2019 vs 2020, **S3i** a demandé que soit étudiée la possibilité d'avoir pour le 2^{ème} semestre 2021, une subvention pour chaque salarié à dépenser dans la billetterie. Ce sujet sera à nouveau abordé en Juillet 2021. Espérons que cette enveloppe soit votée.

Voyage depuis Toulouse : Le CSE a voté à l'unanimité la prise en charge du préacheminement pour les salariés de Toulouse sur le balnéaire été 2021.

Infos économiques :

- Chiffre d'Affaires au dessus des attendus.
- Niveau d'intercontrat en ligne avec les prévisions.
- Sous-traitance : légère hausse.
- Propositions aux stagiaires d'intégrer la société dans les mois à venir
- Légère hausse des effectifs par rapport au mois dernier **S3i** espère que le retard pointé par l'expertise SEXTANT sera comblé rapidement car la balance départs de la société / embauches est nuisible pour l'entreprise.
- pérenniser nos collègues (femmes et hommes) et attirer les talents (femmes et hommes) doit être l'objectif principal de l'entreprise.

COVID 19 et vaccination par la médecine du Travail

Vous pouvez normalement vous faire vacciner auprès de la médecine du Travail pendant vos heures de travail. L'entreprise ne peut pas vous l'interdire. **PROFITEZ EN.** Malheureusement ce n'est pas le cas sur certains sites : à Lyon par exemple la médecine du travail ne vaccine plus les salariés qui le souhaiteraient (info en date du 02/07/21).

